

Le règlement des aides sociales et la récupération

Mieux comprendre les principes légaux, réglementaires et jurisprudentiels régissant les aides sociales et plus particulièrement les aides sociales à l'hébergement des personnes âgées et handicapées, ainsi que les modes de récupérations exercés par les départements.

Apprécier l'aide sociale au travers des ressources et du patrimoine du majeur protégé.



Professionnel du médico-social



Professionnel du chiffre, du droit et/ou du patrimoine

PROFIL DU STAGIAIRE

- Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- Salarié d'une association tutélaire
- Préposés d'établissement
- Conseiller en gestion de patrimoine
- Professionnel du droit

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les différentes aides sociales et plus particulièrement l'aide sociale à l'hébergement.
- Maîtriser les règles inhérentes aux aides sociales.
- Apprécier la légalité d'un règlement d'aide sociale départemental au travers de la loi et de la jurisprudence.
- Anticiper les conséquences d'un hébergement au titre de l'aide sociale pour une personne protégée.
- Sécuriser le patrimoine de la personne au regard de la récupération de l'aide sociale.

INFOS PRATIQUES

Durée : 1 jour (7h)

Lieu : À définir

Prix à déterminer

Prérequis : Connaissances minimales des dispositifs d'aide sociale existants

Formation en intra

Date et délais : Selon disponibilités du client

Modalités d'inscription : Remplir le formulaire ou par mail : formation@francetutelle.org

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

• Cadre juridique et principes de l'aide sociale

- CASF, Code civil et règlement départemental d'aide sociale
- Prestations légales et extra-légales relevant du département
- Principes : aide obligatoire, subsidiaire, alimentaire et récupérable
- Domicile de secours et département compétent

• Ressources, contributions et obligations familiales

- Revenus, pensions, loyers, intérêts et biens non productifs de revenus
- Ressources exclues ou protégées selon la situation du bénéficiaire
- Reversement des ressources et minimum laissé à disposition
- Devoir de secours, obligation alimentaire et rôle de la famille

• Conditions d'accès à l'aide sociale à l'hébergement

- Établissements habilités : EHPAD, USLD, foyers, FAM, MAS, familles d'accueil
- Conditions d'âge, de séjour, d'incapacité ou de handicap
- État de besoin et appréciation des ressources
- Constitution du dossier et rôle du CCAS / Conseil départemental

• Patrimoine, garanties et récupération de l'aide sociale

- Hypothèque légale sur les biens immobiliers du bénéficiaire
- Récupération sur succession, donation, legs et retour à meilleure fortune
- Assurance-vie et vigilance sur les primes manifestement exagérées
- Différences entre aides récupérables et non récupérables : ASH, APA, ASPA, PCH, AAH

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Quizz en ligne



Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaires d'évaluation de la formation